

Relevé de décisions

Groupe de travail n°1 « mobilités »

Révision du PPA de l'agglomération de Nantes Saint-Nazaire



Réunion du 17/06/2024

Participants

- Emmanuelle Patigny, DREAL Pays de la Loire
- David du Chélas, DREAL Pays de la Loire
- Victor le Roux, DDTM44
- Julie Vincendeau, région Pays de la Loire
- Corinne Lecluse, ARS
- Maëlick Khouri, transition écologique et mobilité, Nantes Métropole
- Pauline Périé, chargée de mission transition écologique, Nantes Métropole
- Louis Gachenot, chargé de mission qualité de l'air, CARENE
- Camille Boceno, CC Erdre et Gesvres
- Paméla Ménard, CC Erdre et Gesvres
- Myriam Talhouarne, CC Estuaire et Sillon
- Louise Dreano Trecant, chargée de mission développement durable, Pont-Saint-Martin
- Axel Onillon, la Centrale des Ramoneurs
- Katy Guegan, aéroport Nantes Atlantique
- Jean-Baptiste Robin, CABEP / CNATP 44
- Jean Bernard Lugadet, FNAUT
- Marie-Aline Le Cler, AEDZRP
- Michel Le Cler, AEDZRP
- Patrick Eade, 60 millions de piétons
- Pierre-Antoine Augereau, Place au vélo Nantes, Collectif Vélo Pays de la Loire
- Agnès Dumézy, Air Pays de la Loire
- Pierre-Yves Guernion, Ramboll
- Noémie Autran, Ramboll

Ordre du jour

1. Fonctionnement des GT
2. Bilan des émissions sur le territoire du PPA
3. Rappel des objectifs spécifiques et des démarches à prendre en compte
4. Atelier de réflexion
5. Présentation de quelques pistes d'action
6. Discussions sur les actions à intégrer au PPA
7. Calendrier et prochaines étapes

Le support PowerPoint du groupe de travail de ce jour est transmis en PJ au compte-rendu. Le lien vers le Miro ayant servi de support à l'atelier est également transmis pour rendre possible sa consultation.

Prochaines étapes

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu en visioconférence d'ici le mois d'octobre/novembre.

Sur la base des contributions et des échanges ayant eu lieu lors de cette première session de GT, des échanges bilatéraux entre la DREAL et certains participants vont également être organisés pour alimenter le prochain groupe de travail.

De nombreuses contributions ont été recensées sur le Miro en ligne utilisé pour recueillir les idées des participants. Il est possible de le consulter sur le lien suivant : [NAU GT Mobilités n°1 PPA Nantes - Miro](#) avec le mot de passe PPA NANTES.

Les membres du GT qui souhaiteraient piloter des actions complémentaires sont invités à en faire part par retour de mail à la DREAL et à Ramboll afin d'étudier la possibilité de les intégrer dans le plan d'action ([david.du-chelas@developpement-durable.gouv.fr](mailto: david.du-chelas@developpement-durable.gouv.fr) [emmanuelle.patigny@developpement-durable.gouv.fr](mailto: emmanuelle.patigny@developpement-durable.gouv.fr), [nautran@ramboll.com](mailto: nautran@ramboll.com) et [pyguernion@ramboll.com](mailto: pyguernion@ramboll.com)).

Il est rappelé que le PPA se nourrit de l'ensemble des actions réglementaires et volontaires mises en place par les différents acteurs. Nantes Métropole, la CARENE et la CC d'Erdre et Gesvres ont par exemple des actions déjà prévues en lien avec la mobilité, actions qui pourront être reprises dans le PPA.

Sujets potentiels à approfondir

Thématiques abordées	Pilote(s) potentiel(s)
ZFE	Nantes Métropole
Suivi de l'évolution du trafic aérien et de ses impacts sur la qualité de l'air	Nantes Métropole, Aéroport
Renforcement de l'offre de transports en commun	EPCIs
Mobilité et établissements scolaires	Nantes Métropole, Erdre et Gesvres, autres EPCIs ?
Diminuer les émissions de l'aéroport	Aéroport
Favoriser les mobilités douces	EPCIs, Etat (DREAL, ADEME, CEREMA, ...)
SDIRVE et mobilité électrique	Nantes Métropole, EPCIs
Covoiturage et lutte contre l'autosolisme	EPCIs, Etat (DREAL, ADEME, CEREMA, ...)
Lien entre urbanisme et santé	Air Pays de la Loire, communes
SERM	Région, EPCIs
Renforcer la cohérence entre les politiques « mobilité » des EPCIs	EPCIs
Stratégie de communication et retours d'expérience	DREAL

Compte-rendu détaillé

1/ De nombreuses actions en cours ou prévues

L'atelier et les échanges ont permis de mettre en avant plusieurs actions prévues ou en cours susceptibles d'être inscrites dans le PPA, souvent portées par les EPCI du territoire.

C'est le cas notamment des actions du PAQAM de Nantes Métropole : « instaurer une zone à faible émissions de vigilance », « poursuivre la mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain avec un focus sur la qualité de l'air », « suivre l'évolution du trafic aérien et ses impacts sur la qualité de l'air », « assurer un environnement apaisé à proximité des écoles ». L'agglomération possède également un plan d'électrification progressive de ses bus, qui fonctionnent aujourd'hui au gaz ou à l'électricité. Enfin, un SDIRVE est en cours de finalisation (délibération d'approbation le en conseil métropolitain le 27/06).

C'est aussi le cas de la CC d'Erdre et Gesvres, avec des actions engagées grâce à son plan global de déplacement. Quinze actions favorisent la marche, le vélo, les transports en commun pour inciter au report modal. Ce document est complété par un plan vélo.

Enfin la CARENE possède une délibération cadre mobilité réalisée en 2023 décrivant les actions en cours et à venir.

Le SERM est particulièrement mis en avant par les participants, notamment la FNAUT. Ce dossier devra également être considéré lors de l'élaboration du PPA.

Certains acteurs économiques, comme l'aéroport Nantes Atlantique, ont également prévu des actions intéressantes dans le cadre du PPA. La qualité de l'air est mesurée aux abords de l'aéroport. Des travaux vont commencer pour électrifier les opérations au sol (ex : bornes de recharge pour les véhicules électriques côté piste).

2/ Des pistes d'actions à creuser

La CC d'Erdre et Gesvres aimerait voir figurer des actions en lien avec la santé, notamment des jeunes avec des initiatives prises dans des écoles. L'EPCI met par ailleurs en place des actions mobilités avec certaines écoles (ex : permis piéton, expérimentations vélo-bus pédibus, etc).

L'ARS appuie ce propos, et ajoute que les mobilités sont un sujet phare du Plan Régional Santé Environnement. Air Pays de la Loire est capable de transmettre des données utiles pour mieux cartographier et mettre en valeur des zones à enjeux. Il est possible de transmettre ces données lors de la révision des documents d'urbanisme pour éviter l'exposition des populations vulnérables (ex : écoles) aux polluants.

La mairie de Pont Saint Martin aimerait profiter de la dynamique du PPA pour améliorer les échanges entre les EPCI, et proposer une meilleure cohérence et coordination sur les sujets en lien avec le déplacement.

Nantes Métropole travaille sur un référentiel « marchabilité ». 60 millions de piétons organisent chaque année un sondage sur la « marchabilité » des villes.

Il est rappelé par 60 millions de piétons et Nantes Métropole l'importance de mettre l'accent sur le report modal, en limitant les déplacements en voiture. La voiture électrique n'est pas une solution à l'ensemble des défis de la mobilité.